



Lettre aux familles et proches n°2021-5

Actualité de La Résidence Saint-Michel : Rappel « assouplissement des mesures à compter du 18/03/2021 »

Les assouplissements ont été mis en place à compter du 18/03/2021.

Nous avons pu constater avec plaisir que vous avez été nombreux à venir dès le 1^{er} week-end sans rendez-vous. Nous vous encourageons à venir voir votre proche ou à lui proposer une sortie en famille.

Néanmoins il est important de vous rappeler ces quelques points car ils n'ont pas été toujours mis en application depuis le 18/03 :

- vous inscrire sur le registre à chaque passage
- port du masque pendant toute la visite, même dans le jardin.
- plus besoin de remplir l'auto questionnaire
- remplir en revanche la charte de sortie

Le **CVS (Conseil de la Vie sociale)** réuni le 22/03/2021 a donné un avis favorable à ces mesures d'assouplissement.

Nous félicitons les professionnels de la Résidence pour faciliter ces mesures mais aussi pour leur grande vigilance quant au respect des gestes barrières.

Un **renfort à l'accueil** sera mis en place dès le 27/03/2021 afin de vous accompagner dès l'arrivée dans la structure.



Pour rappel, voici les mesures applicables à la Résidence :

1 / Nouvelle Organisation des visites :

Les visites sont autorisées **en chambre sans rendez-vous tous les jours entre 14h à 17h30 en semaine et le week-end, et sans limitation de durée.**

Afin de maîtriser les flux au sein de l'établissement et de respecter les recommandations, les visites sont limitées à **deux visiteurs par jour et par résident**. Le registre présent à l'accueil doit obligatoirement être complété par chaque visiteur.

Nous vous demandons de respecter strictement les gestes barrières. Le **port du masque CHIRURGICAL neuf est obligatoire et doit être porté tout au long de la visite.**

Le non-respect des consignes énumérées ci-dessus entrainera la suspension des visites pendant une semaine pour le visiteur concerné.

2 / Animations / Activités / Ateliers : Les animations ont déjà pu reprendre de façon collective par secteur, en petits groupes – La messe a repris également.

3 / Les repas : Le fonctionnement actuel est assoupli dans chaque secteur où les résidents sont vaccinés afin de faciliter les liens relationnels.

4 / Les sorties en famille sont possibles pour Tous dans le cadre suivant :

- Information systématique de l’infirmière du service
- Port du masque par le résident
- En cas de sortie à la journée ou sur plusieurs jours :
 - o Signature préalable d’une charte d’engagement
 - o Au retour : une évaluation ainsi qu’une surveillance renforcée seront mises en place selon l’état de santé du résident et du schéma vaccinal.

En fonction de l’actualité sanitaire de la région ou de l’établissement, ce cadre peut être amené à évoluer.

En cas de survenue d’un cas de Covid-19 parmi les résidents ou les professionnels, les visites des proches et les sorties seront suspendues conformément aux consignes de l’ARS.

Nous vous invitons à communiquer ces informations aux membres de votre famille.

Vous remerciant de votre compréhension,

Pour le directeur du CHPM et par délégation,
La Directrice déléguée du site de PLOUGOURVEST,
Mme AUBRY

RESIDENCE SAINT-MICHEL

Kervoanec – 29400 PLOUGOURVEST

Tél : 02.98.68.01.42 – Fax : 02.98.68.38.09

Courriel : accueil@residence-saint-michel.fr

www.residence-saint-michel.fr

